



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE  
LIGUE AURA BADMINTON  
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	TRJ 1 AURA - Saint-Genis
N° de dossier Poona :	2401926
Club ou comité organisateur du tournoi :	Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Saint-Genis Badminton
Lieu de la compétition :	Gymnase du Lion - Saint-Genis-Pouilly

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Circuit jeunes

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors NON	
Le niveau géographique de la compétition est :				Régional / Ligue		
2) La compétition se déroule du :			12/10	2024	au 12/10	2024

3) Dans :	2	salle(s) et sur	12	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =	5	terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Olivier LHEUREUX

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Tom DELAVIERE

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N2 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Les simples se joueront entièrement le samedi 12 octobre 2024

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 29/09 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 112 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

Critère 2 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25970>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

9 €

2 tableaux

N/A

3 tableaux

N/A

Par équipes

N/A

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=25970>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

26/09

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

05/10

2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

## FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Les joueurs inscrits peuvent être remplacés par d'autres figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

## DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Victor Champion N°1

Le volant de référence plastique sera

N/A

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

- 27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera **en auto-arbitrage intégral**
- 28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à **trois minutes** de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

- 30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

- |  |  |
|--|--|
| 31) Pour tout volant touchant une structure fixe | À remettre une fois au service et faute en jeu |
| Pour tout volant touchant une structure amovible | À remettre une fois au service et faute en jeu |

- 32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les joueurs de la catégorie Minibad sont autorisés à s'inscrire, après accord du CTR de la ligue AURA, et joueront en tableau Poussins.

Pour les tableaux Poussins, tous les matchs verront la neutralisation du couloir de fond de court. La hauteur du filet sera abaissée à 1 m 40.

Pour les catégories Minibad, Poussins, Benjamins et Minimes, si les inscriptions sont supérieures à la capacité maximale d'accueil du club organisateur, les joueurs les plus jeunes puis les meilleurs au CPPH seront retenus en accord avec la ligue.

Pour la catégorie Cadets Simple Hommes, seuls les joueurs classés R6 minimum à la date du tirage au sort seront retenus.

Pour la catégorie Cadets Simple Dames, seuls les joueuses classées D7 minimum à la date du tirage au sort seront retenues. En cas de surnombre, les meilleurs au CPPH seront retenus en accord avec la ligue.

Les tableaux sont construits par l'organisateur suivant les directives de la ligue sur le positionnement des joueurs (es) dans les différentes séries. En cas de discussion, c'est l'avis des cadres techniques de la ligue qui sera prioritaire et retenu.

